

X PAROLES D'EXPERTS

Le magazine des experts-comptables et des collaborateurs d'Auvergne-Rhône-Alpes



CONGRÈS
RÉGIONAL 2023
Au cœur
de l'économie
de demain

LA GRANDE
INTERVIEW



Vincent Gaud

"L'expert-comptable,
premier interlocuteur
de l'artisan"

X12

OCT-DEC 2023

Solutions Pro

Bénéficiez de notre offre spécifique pour financer les investissements nécessaires au développement de votre entreprise, jusqu'à 100 000 € sans caution personnelle ni frais de dossier⁽¹⁾.

Un prêt à taux **0%**
dans la limite de 20 000 €⁽¹⁾ sur 5 ans.

+ Un prêt complémentaire
au taux en vigueur
jusqu'à 80 000 € sur 5 ans⁽¹⁾.

ou Un découvert autorisé
jusqu'à 100 000 €⁽¹⁾.

(1) Offre sous conditions, pour toute nouvelle entrée en relation, dans les Caisses de Crédit Mutuel participantes du 01/01/2023 au 30/06/2024. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Caisse de Crédit Mutuel.

Crédit  Mutuel



Le Congrès régional au cœur d'un monde en mouvement

Cette année encore, après le succès de notre Congrès régional 2022 à Bourg-en-Bresse, nous avons décidé de choisir une thématique pratique au service des confrères, du développement de leur cabinet et de leur attractivité.

En choisissant pour thème de notre congrès stéphanois « Nos missions au cœur de l'économie de demain », nous avons voulu transmettre ce que nous estimons être les clés pour accompagner les mutations qui s'annoncent pour notre profession.

Bien entendu, les enjeux techniques et technologiques sont pour nous des préoccupations de tous les jours et nous avons toujours su adopter les outils les plus pointus qu'imposent les diverses ruptures, notamment la digitalisation de l'économie.

Aujourd'hui, le véritable enjeu est ailleurs. Nos modèles économiques se transforment profondément. Il nous faut nous repositionner dans le champ concurrentiel. Et nous n'y parviendrons qu'en nous réinventant et en nous adaptant aux évolutions de notre environnement.

Pour cela, nous devons être à l'écoute des besoins de nos clients afin de faire évoluer notre offre de services. Leur charge administrative est de plus en plus lourde et ils sont de plus en plus nombreux à nous solliciter pour d'autres missions que celles relevant de notre cœur de métier. La facturation électronique va accentuer ce besoin mais va également nous offrir des opportunités techniques pour y répondre.

En complément, la crise énergétique et climatique a mis en relief de nouveaux enjeux pour les entreprises. La directive CRSD va imposer de nouvelles obligations de reporting de durabilité qui ne toucheront pas que les grandes entreprises. Tous nos clients seront directement ou indirectement concernés. À nous de nous préparer dès maintenant à ces enjeux afin d'être au rendez-vous.

Nous pouvons nous appuyer sur la nouvelle génération de collaborateurs qui a décidé de prendre à bras le corps ces enjeux de durabilité. Ils sont également d'un appui précieux sur la digitalisation de notre métier avec les nombreuses opportunités offertes pour exploiter la data. Nous donnons ainsi du sens au travail quotidien dans nos entreprises et nous pouvons de ce fait attirer de nouveaux talents.

Vous l'aurez compris, le développement de ces nouvelles missions et l'attractivité de nos métiers sont directement liés.

À nous de nous saisir de ces opportunités de développement de nos cabinets.

À Saint-Étienne, les 29 et 30 novembre, nous voulons vous donner les clés pour vous réinventer. Nous comptons sur votre présence !

sommaire

COUVERTURE

Vincent Gaud

© Chambre de métiers et de l'artisanat
Auvergne-Rhône-Alpes

La revue de presse / 04

L'actu / 05

La vie de l'Ordre

L'agenda / 08

Séminaire des nouveaux inscrits / 10

Sommet de l'élevage / 12

Coup de projecteur / 13

Interpro : nouvelle chambre
interdépartementale des notaires / 14

Le cahier des bonnes pratiques

Numérique / 20

Réglementé / 21

Nouvelles missions / 21

Formation / 22

Management / 23

La grande interview

Vincent Gaud,

président de la CMA

Auvergne-Rhône-Alpes / 24

Dossier

Congrès régional 2023 / 27

L'invité

Serge Da Silva : « L'expert-comptable
est un soutien indispensable » / 34

Expériences / 36

Sorties - Loisirs / 37

Édité par le conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes 51 rue Montgolfier - 69451 Lyon cedex 06 - 04 72 60 26 26

Directrice de la publication : Odile Dubreuil Directrice de la rédaction : Virginie Maureau-Regaldo Édition déléguée : Rosebud SA

Rédaction : Enzo Maisonnat Coordination : Vincianne Hennrich Relecture : Delphine Pyrek Maquette : Camille Gabert Mise en page : Sophie Sapy Numéro ISSN : 2266-2669

Publicité : EG Rhône-Alpes, 04 72 60 26 26 Impression : Chirat (Saint-Just-la-Pendue). Toutes les images non créditées sont « droits réservés ».

Le Progrès

La répression de l'exercice illégal de la profession passée à la loupe

«L'expert-comptable est le seul indépendant qui peut faire profession de tenir, réviser, consolider et établir les états financiers et comptes annuels. Tout autre indépendant qui ferait de la "comptabilité" à partir de la saisie, est donc en situation d'exercice illégal de la profession», martèle Damien Cartel, vice-président de l'Ordre et expert-comptable dans le Rhône. Qui sont ces faux experts? Comment évolue la situation? Comment choisir un expert-comptable? L'élu a répondu à toutes ces questions en détail, rappelant au passage que «malgré l'amplification du phénomène, il faut rester pragmatique. Le premier réflexe est de consulter l'annuaire de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes et de s'assurer que notre contact est bien inscrit à l'Ordre!».

On parle de nous dans les médias

La Vie nouvelle

Location meublée: quelle fiscalité? Avis d'experts

La location d'un appartement meublé est considérée comme une activité commerciale. En matière d'impôt sur le revenu (huit catégories), les revenus nets sont imposés dans la catégorie des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC), et non des revenus fonciers. Charges sociales, imposition au micro-BIC, au régime réel, traitement des déficits et plus-values, cotisation foncière des entreprises... «Face à la diversité des situations et des diverses options qui s'offrent au contribuable, il s'avère nécessaire d'avoir recours aux conseils d'un professionnel du chiffre», assurent Élise Fustinoni et Florent Rabin, experts-comptables.

L'Essor – Affiches

Une croissance en trompe-l'œil, analysée par l'Ordre régional des experts-comptables

En présentant, le 6 septembre, les chiffres régionaux du deuxième semestre 2023, l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes alerte sur une «fausse croissance» des chiffres d'affaires des entreprises en région. «Les entreprises ont dû absorber l'inflation, ce qui revient à une progression quasiment nulle, à une croissance en trompe-l'œil, explique Odile Dubreuil, présidente de l'Ordre. Le défi pour les dirigeants représente les encours clients, il est indispensable qu'ils réclament les paiements qui tardent trop souvent.»

Quelques chiffres

De juin à septembre, on dénombre:

- × 40 articles ou interventions de l'Ordre Aura
- × 1 conférence de presse sur la crise, l'inflation et la prévention de la santé des entreprises
- × 15 médias différents

Ces pages sont dédiées aux départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, à leur actualité, aux actions menées, aux rendez-vous, aux partenariats mis en place pour booster la représentativité de notre profession au plus près des territoires et de ses interlocuteurs.

AIN

Cap sur 2024

Un comité départemental de sortie de crise s'est tenu le 6 septembre à la préfecture de Bourg-en-Bresse. En parallèle, l'Ordre prépare 2024 avec notamment l'organisation d'une conférence interprofessionnelle sur la thématique du chef d'entreprise dont la première réunion de présentation a eu lieu en juillet.

RHÔNE

Rencontre

L'Ordre était présent à la rencontre entre l'association des experts-comptables de Villefranche-sur-Saône et les avocats du barreau de la ville le mardi 18 juillet dernier.



HAUTE-SAVOIE

Des podcasts pour les entrepreneurs

Dans le cadre du partenariat entre le CRO Aura et la Maison de l'Éco, une série de podcasts a été enregistrée pour les créateurs et repreneurs d'entreprise. L'Ordre est intervenu dans l'épisode 0 sur les grandes étapes de la création ou de la reprise d'entreprise et dans l'épisode 2, en partenariat également avec le barreau des avocats, sur la thématique « créer et gérer son entreprise ».

Retrouvez ces podcasts sur :
Création d'entreprise, on en parle ? | Ausha



LOIRE SUD

Des chiffres et du droit

Le 18 juillet 2023, l'Ordre a rencontré le sous-préfet de la Loire, M. Hugo Le Floc'h, afin d'échanger sur les données du territoire, dans le cadre du plan France 2030. Un temps de convivialité a été organisé ensuite le 26 juillet par l'association forézienne des experts-comptables à la veille de la trêve estivale. La rentrée a été marquée par les rencontres du chiffre et du droit qui se sont déroulées le 26 septembre 2023 à l'occasion de la Foire économique de Saint-Étienne.

ISÈRE

Sous le signe de l'interpro

Le 7 juillet dernier, l'Ordre a pris part à la 13^e édition du tournoi interprofessionnel de pétanque à Eybens. Après la compétition, une remise de prix a eu lieu puis les participants se sont retrouvés pour un moment de convivialité autour d'un cocktail dînatoire suivi d'une soirée musicale. À la rentrée, l'Ordre était présent le 21 septembre à l'occasion d'un atelier organisé par l'association Infoces ayant pour thématique « la mise en cause du professionnel du chiffre dans les entreprises en difficulté ». L'objectif était d'informer les experts-comptables du risque de mise en cause lors de dépôts de bilan chez des clients, et de leur fournir les outils nécessaires pour se prémunir contre ce risque et se défendre, si nécessaire.

Le 25 septembre, l'Ordre a ensuite assisté à la remise des diplômes des étudiants de DCG au



lycée Les Eaux Claires à Grenoble. Enfin, le 4 octobre a été marqué par la participation à La Nuit du Droit, événement organisé par la faculté de droit et la cour d'appel de Grenoble. L'occasion de mettre en avant le rôle de l'expert-comptable lors d'une mise en scène d'une heure d'une procédure collective devant le tribunal de commerce.



RÉUSSISSEZ VOTRE PASSAGE À LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Grâce à e-FAC expert, votre espace dédié 100 % gratuit,
qui réunit toutes les ressources pour vous former.

NEW



Calendrier
des formations



Kit mission



Vidéos e-learning

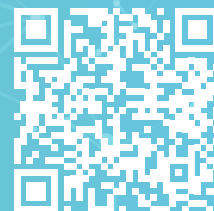


Fiches pratiques
et cas d'usage



Ayez le réflexe !

e-fac-expert.fr *



*espace accessible sur www.experts-comptables.fr / partie privée

Sur l'agenda de la présidente

Mercredi 19 juillet
Soirée pétanque
interprofessionnelle à Lyon

Judi 20 juillet
Soirée annuelle de l'Adeca
à Grenoble

Vendredi 21 juillet
Réunion API (Association
pour la promotion
de l'interprofessionnalité)

Lundi 4 septembre
Assemblée générale
du Cédage
Drôme-Ardèche
à Guilherand-Granges

Mardi 5 septembre
Soirée avec les partenaires à Lyon

Mardi 12 septembre
Rendez-vous avec le président
du tribunal de commerce
de Clermont-Ferrand

Judi 14 septembre
La Nuit qui compte à Lyon

Judi 21 septembre
Conférence
avec la Fondation Neurodis

Mardi 26 septembre
Assemblée générale
du Conseil national à Montpellier

**Mercredi 26
au vendredi 29 septembre**
78^e Congrès national
à Montpellier

Mardi 10 octobre
Université interprofessionnelle
à Lyon

Vendredi 13 octobre
Assemblée générale de l'Adeca

Judi 19 octobre
La Nuit qui compte
à Clermont-Ferrand

Convivialité

L'Ordre AURA prend de la hauteur

Quoi de mieux qu'une soirée festive et conviviale en guise de rentrée ? Premier rendez-vous après la pause estivale pour la profession, le traditionnel cocktail dînatoire de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes, organisé mardi 5 septembre sur le rooftop de L'Ascensoir à Lyon, a permis de célébrer les retrouvailles de rentrée. Partenaires institutionnels, politiques, économiques, commerciaux, élus et collaborateurs de l'Ordre : au total, 90 personnes se sont rassemblées sur les hauteurs de la Confluence pour profiter du cadre, échanger sur les actions communes de l'année à venir et renforcer les liens qui les unissent. Un rendez-vous jugé chaleureux et primordial, rappelle Odile Dubreuil, présidente de l'Ordre, « *puisque c'est en apprenant à nous connaître et en nous réunissant de la sorte que nous parviendrons à réaliser d'importants projets relatifs à la profession* ».



© DDK

Distinction

Deux personnalités de l'Ordre dans le Top 500 des Lyonnais 2023



© Christophe Pouget

Odile Dubreuil



© DR

Virginie Maureau-Regaldo

Quelles sont les 500 personnalités lyonnaises de cette année ? C'est la question qui figure dans toutes les bouches des convives à l'heure du traditionnel dîner de gala du Top 500, organisé par *Lyon People*. Pour cette 5^e édition colorée, sous le thème du bleu, qui s'est tenue mercredi 14 juin à la Cité internationale de Lyon, l'Ordre s'est mis sur son 31. Une soirée riche en animations qui comptait près de

660 convives présents dans l'enceinte de l'amphithéâtre, alors décoré pour l'occasion. Et pour les plus curieux souhaitant découvrir la nouvelle promotion mise à l'honneur et répertoriée au sein du célèbre annuaire, rendez-vous pages 100 et 200 pour y découvrir Odile Dubreuil, présidente, et Virginie Maureau-Regaldo, secrétaire général de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est vraiment un
SUPER COÛT

Chez Tiime, la facture électronique est gratuite.

www.tiime.fr

MUTUELLE OCIANE
matmut

Tarifs
préférentiels
pour les experts
comptables

Mutuelle Ociane Matmut

Des offres santé et prévoyance sur mesure pour vous et vos salariés*

matmut.fr/pro

*Document non contractuel à caractère publicitaire. L'ensemble des garanties s'applique dans les limites, plafonds et conditions définies au contrat. Conditions détaillées disponibles en agences et sur matmut.fr. Enregistrements des statuts de l'association Ociane Professionnels Indépendants, des statuts d'Ociane, de la notice d'information Ociane Santé Pro et des conditions générales contrat collectif santé à adhésion obligatoire sont disponibles sur matmut.fr. Assureur de la garantie santé : Mutuelle Ociane - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 454 243 085. Siège social : 33, rue Claude-Simone 33034 Bordeaux CEDEX. Matmut - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 66, rue de Sottenville 76100 Rouen. Assureur de la garantie Prévoyance : Mutex - Société Anonyme (SA) au capital social de 37 302 305 €. Entreprise régie par le Code des assurances, inscrite au RCS de Nanterre sous le N° Siren 329 219 040. Siège social : 140, avenue de la République - CS 30007 - 92327 Châtillon CEDEX. Annonce Ociane Santé Pro - 04/23 - Credit photo : © iStockphoto/AdobeStock

Séminaire des nouveaux inscrits

Une journée d'intégration avant le grand bain

Désormais membres de l'instance régionale, les 95 nouveaux inscrits au tableau de l'Ordre se sont rassemblés, jeudi 14 septembre à Lyon, afin de participer à leur séminaire d'intégration. Retour sur cette journée, validée comme formation de la norme professionnelle.

«Je jure d'exercer ma profession avec conscience et probité, de respecter et de faire respecter les lois dans mes travaux.» Les nouveaux inscrits au tableau de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes gardent un doux souvenir de cette locution, encore fraîche dans leurs esprits. Souvenir du moment auquel ils ont prêté serment en grande pompe et sont entrés solennellement au sein de la profession. Il ne manquait plus qu'une ultime étape : celle du séminaire qui leur est spécialement consacré au cœur de leur institution. Jeudi 14 septembre a ainsi sonné l'heure de la rentrée. Ils étaient 95 à être rassemblés, du matin jusqu'au soir, au siège de l'Ordre afin de parachever leur titre d'expert-comptable. Au programme : une plénière institutionnelle pour présenter l'organisation de l'institution, ses acteurs et leurs missions ; une autre plénière consacrée au rappel des règles déontologiques de la profession ;

un cocktail déjeunatoire afin d'échanger entre élus, équipe de l'Ordre et confrères ; et enfin, un après-midi consacré à des ateliers pratiques.

Un rendez-vous «intimiste et nécessaire»

«Le fait de faire connaissance avec "l'Ordre" en petit comité est une initiative remarquable ! D'abord, il est plus sympa de mettre un visage sur les noms et les paroles que nous avons l'habitude d'entendre. Discuter avec ses membres, recevoir leurs conseils, voir qu'ils



sont disponibles et accessibles... Ça rassure», raconte Manon Duchesne, expert-comptable.

«J'ai trouvé cette journée très agréable et utile. Cela permet de rencontrer des confrères inscrits en même temps que nous et d'échanger sur nos projets, ambitions, doutes et craintes, puisqu'on est tous au démarrage de notre activité», ajoute-t-elle. À son compte depuis février dernier, après avoir créé ex nihilo son propre cabinet et partant ainsi d'une feuille blanche avec la volonté d'exercer son métier différemment, Manon Duchesne s'est par ailleurs réjouie de participer aux ateliers proposés et notamment à celui relatif à la démarche environnementale et aux nouvelles missions RSE. De quoi inspirer cette expert-comptable lyonnaise, définitivement bien intégrée à l'Ordre.

**"J'ai trouvé cette
journée très
agréable et utile.
Cela permet
de rencontrer
des confrères
inscrits en même
temps que nous
et d'échanger
sur nos projets,
ambitions, doutes
et craintes."**

**Manon Duchesne,
expert-comptable**



du
SIMPLE CONSEIL
aux
GRANDES EXPERTISES

BANQUE DE RÉFÉRENCE DES PROFESSIONS LIBÉRALES*

BANQUE POPULAIRE **+**X
AUVERGNE RHÔNE ALPES

* Source : BPCE
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Siren 605 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015 - Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON. Crédit photo : Adobe Stock - Avril 2023

**L'e-invoicing,
ce n'est pas
une nouvelle
technique de chant**



Mais une évolution
qui va donner un nouveau
souffle à votre cabinet.

jefacture.com
La plateforme de facturation électronique pensée par et pour
les experts-comptables et leurs clients.

JURIDIS

**PARTENAIRE N°1 DES CABINETS
D'EXPERTISE-COMPTABLE**

 Apportez une vraie valeur ajoutée
et fidélisez vos clients en leur
proposant la Protection Juridique
du dirigeant

 Remboursement de vos
honoraires en cas de contrôle 

 04 74 78 01 97
 juridis@juridis.fr
 59 Quai Claude Bernard,
38200 VIENNE

  @JURIDIS

 Rendez-vous sur
notre stand, les
29 et 30
novembre 2023 à
ST ÉTIENNE

Tout Lyon **Journal du bâtiment et des TP** **L'ESSOR** **Patriote**

EL⁴
Expert Légales


gestion
de vos annonces légales

Découvrez
nos services
sur
Legal digital
ANNONCES & FORMALITÉS

**Nos solutions
dématérialisées
pour vos annonces
légales
et vos formalités**


FORMALPRO


gestion
de vos formalités légales

Sommet de l'élevage 2023

"Accompagner la durabilité agricole et la transition écologique"

Rendez-vous renouvelé. L'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes a de nouveau participé au Sommet de l'élevage, organisé cette année du 3 au 6 octobre à la Grande Halle d'Auvergne de Clermont-Ferrand.



© Tom Augendre

Emmanuel Gauzy

À l'occasion de cette 32^e édition, qui avait pour invitée d'honneur la Géorgie, près de 2000 animaux, 1 550 exposants et 105 000 visiteurs étaient rassemblés pour assister à cette grand-messe de l'élevage. Lors de ce rendez-vous incontournable, premier salon européen destiné aux professionnels du monde agricole, l'Ordre régional a animé un stand destiné notamment à renseigner les professionnels du secteur ainsi que plusieurs conférences visant à leur apporter des solutions concrètes.

Des défis spécifiques au monde agricole

«L'intérêt de cet événement pour l'Ordre et la profession est d'échanger avec les éleveurs qui sont des clients aux demandes bien spécifiques. Notre rôle est de les écouter, de leur parler de nos missions et de notre accompagnement», explique Emmanuel Gauzy. À ce titre, l'Ordre a animé plusieurs conférences dans l'enceinte du sommet. Au programme : digitalisation, retraites, facture électronique, portage foncier et solutions de financement innovantes pour faciliter l'installation des agriculteurs... Et l'enjeu pour les agriculteurs dans tout ça ? «La question de la durabilité agricole, naturellement, confirme l'élu. Ce terme regroupe de nombreux sujets importants pour ce secteur fortement touché par l'impact des changements climatiques et des pénuries. Nos futures missions concernent aussi ces problématiques.»

Le club agricole

Face à ces impératifs, l'Ordre a eu l'occasion de présenter son nouveau club agricole fondé en début d'année. «Nous avons la volonté d'engager le monde agricole vers des solutions plus durables. Ce nouveau groupement a pour

vocation de rassembler les professionnels du chiffre sensibles à l'accompagnement des éleveurs et de leur transition écologique», détaille Emmanuel Gauzy, président du club avec Octavie Véricel. L'objectif est alors de proposer des conférences sur ces sujets, mais aussi des formations spécifiques pour mieux répondre à la demande des clients et acquérir des compétences complémentaires.



© D.R.



Association Apesa 01

Au chevet des entrepreneurs en difficulté

Depuis la crise des «subprimes», le nombre d'entreprises en difficulté a nettement augmenté. Problème : la mauvaise santé financière d'une société, petite ou grande, influe sur la santé psychologique de son dirigeant qui y investit souvent sa vie... et qui parfois la perd lors de situations de détresse. Face à ce constat, l'association Apesa est née en 2013 afin de prévenir le pire.

«Pour aider à prévenir le pire, la générosité du plus grand nombre est la bienvenue afin de former nos sentinelles et rémunérer les psychologues qui accompagnent les dirigeants en détresse.»

Jean-François Peloux,
président d'Apesa 01

contact01@apesa-france.com



Le sujet est rarement abordé, il est presque tabou. Et pourtant, le suicide chez les dirigeants est bien une réalité. Une situation qui a inspiré Philippe Poirier, président de chambre au tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse et membre de l'association Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë (Apesa). «*La détresse psychologique s'exprime à l'occasion des audiences, lors des rencontres avec les praticiens. En pleine période tumultueuse liée à la pandémie, j'ai ressenti l'urgence de monter une antenne locale dans l'Ain afin de prévenir le risque de suicide chez les entrepreneurs*», explique-t-il. Ainsi, depuis 2020, Apesa 01, présidée par Jean-François Peloux, permet à tout chef d'entreprise de bénéficier d'une prise en charge rapide, gratuite et confidentielle par des psychologues spécialisés. À ce titre, l'association a mobilisé et formé 28 «sentinelles» aujourd'hui en service, c'est-à-dire des mandataires, des juges, le personnel du greffe, des greffiers... et des experts-comptables, qui ont pour rôle de repérer et déclencher, avec l'accord de l'entrepreneur, le dispositif d'alerte en cas de nécessité. À ce jour, en Auvergne-Rhône-Alpes, six antennes ont vu le jour pour endiguer ce problème qui, en 2022, a comptabilisé près de 1971 alertes sur le territoire national et 18 cas traités par la juridiction de l'Ain.

Attractivité & Formation



Stud'Expert 2023 : 400 étudiants à la rencontre des cabinets

Dans le cadre de la promotion des métiers du chiffre, le Centre lyonnais d'expertise comptable et d'audit (CLEA) de l'iaelyon et le conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé, mardi 12 septembre à l'université Jean-Moulin Lyon 3, la 22^e édition du forum de recrutement Stud'Expert. Ouverte à tous les élèves de l'école lyonnaise (CCA, DCG, DSCG), cette journée de rencontre entre étudiants, experts-comptables et commissaires aux comptes a réuni

près de 400 apprenants. L'occasion pour eux de «*découvrir les métiers, la vie en cabinet, les études, débouchés, opportunités et actualités de la profession*», explique Amel Ouali, membre de l'Anecs Rhône-Alpes. «*Avec mon partenaire du C/JEC, nous avons pris la parole pour témoigner de nos expériences et présenter les associations relatives à la vie étudiante de la profession en région. C'est un format ultrabénéfique pour ces étudiants, puisque ce sont les formations et les cabinets qui se présentent à eux.*»

Jobdating et recrutement

Passé les présentations matinales, les étudiants munis de leur CV ont eu l'opportunité de nouer des relations avec les 27 cabinets d'expertise comptable présents durant l'après-midi. L'objectif : dénicher une offre de stage !



© DR

Fusion

"Renforcer l'interprofessionnalité au sein du Rhône, de l'Ain et de la Loire"

Élu le 25 mai dernier à la présidence de la nouvelle chambre interdépartementale des notaires (Ain, Loire et Rhône), Cyril Farenc symbolise en sa personne les grands chambardements que traverse le milieu notarial du nord de la région. Au programme des deux prochaines années de son mandat : consolider la cohésion entre notaires et perpétuer l'interprofessionnalité.

Le projet était en préparation depuis plusieurs années avant d'être concrétisé, jeudi 25 mai, à l'occasion de la fin de mandat de Séverine Girardon, présidente sortante de la chambre des notaires du Rhône. Ainsi, les professionnels de l'Ain, du Rhône et de la Loire fusionnent en une seule entité réunie dans une grande chambre interdépartementale, couvrant les trois départements du ressort de la cour d'appel de Lyon. Au total, ce nouveau regroupement professionnel, alors en pleine dynamique de rejuvenissement et de féminisation, comptabilise près de 950 notaires répartis ainsi : 169 dans la Loire, 160 dans l'Ain et 619 dans le Rhône. Et pour son tout premier président, Cyril Farenc, « le défi est de fédérer chaque membre de cette nouvelle maison

commune, afin de poser les fondations de cette instance et de donner plus de poids aux notaires ». Pour cela, l'homme de 48 ans, passionné par son métier, peut compter sur le soutien infaillible de ses trois vice-présidents : maîtres Lætitia Jossier, Philippe Brunel et Christine Bellon-Besse.

L'interprofessionnalité comme fer de lance

Parmi les prochains chantiers à venir, Cyril Farenc met un point d'honneur à développer l'interprofessionnalité au sein de la région. Un domaine cher aux yeux de ce notaire, anciennement vice-président de la chambre du Rhône depuis 2021 et rompu aux relations entre professions réglementées. « Nous avons toujours eu d'excellents échanges avec les experts-comptables, que ce soit pour la présentation de la loi de finances ou l'organisation de l'université interprofessionnelle par exemple. Et, bien que nous intervenions dans des secteurs spécifiques à chacun, nos intérêts convergent ! », insiste-t-il. Mon objectif aujourd'hui est d'accroître sur l'ensemble du territoire ces liens qui nous unissent au profit de nos clients. » Fort de 16 années d'expérience en tant que notaire, cet amateur de littérature et de peinture devra ainsi prendre un peu de hauteur afin d'harmoniser ces grandes transformations qui traversent la profession. Une mission qui devrait parfaitement coller à cet habitué des grands espaces et de l'alpinisme.

De gauche à droite :
maître Christine Bellon-Besse (vice-présidente pour le Rhône), maître Cyril Farenc (président), maître Lætitia Jossier (vice-présidente pour l'Ain) et maître Philippe Brunel (vice-président pour la Loire).



© Chambre interdépartementale des notaires

Plénière

Regards croisés sur l'exercice professionnel et la déontologie

L'université interprofessionnelle a une nouvelle fois fédéré les professions réglementées. À l'occasion de ce traditionnel rendez-vous, organisé mardi 10 octobre au siège de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes, les professionnels du chiffre ont accueilli les représentants de l'Ordre des avocats du barreau de Lyon et de la chambre interdépartementale des notaires pour échanger sur leurs pratiques. Le thème choisi pour cette édition était : « Regards croisés sur l'exercice professionnel et la déontologie des trois professions ». Une thématique jugée captivante par Florence Boachon, notaire. « L'échange permet d'avoir l'éclairage de chacun dans son domaine de compétence, une réflexion commune au service du client pour adapter la solution au plus près de ses besoins. C'est un gage d'efficacité et

de sécurité pour nos clients et une richesse pour nous », témoigne-t-elle. Au programme de cette journée : une plénière sur les principes fondateurs des professions, un atelier sur la facturation et la lutte anti-blanchiment, un autre sur la confidentialité et le secret professionnel. L'occasion parfaite de renforcer les liens, juge Sara Kebir, avocate, et Stéphanie Gresle, expert-comptable. « Il faut se rencontrer ! À mon sens, l'enjeu reste le partage et la complémentarité des compétences au service des clients. Chacune des professions apporte sa valeur ajoutée. Se priver de l'interprofessionnalité, c'est risquer de ne pas avoir anticipé ou optimisé toutes les décisions. En quelque sorte, nous sommes un tiercé gagnant pour nos clients et nous pouvons mieux performer ensemble. »



Engagement

Fondation Neurodis: bien-être et santé mentale en cabinet

Maladie d'Alzheimer, tumeurs cérébrales, santé mentale défaillante, AVC, épilepsie, maladie de Parkinson... Ces pathologies liées au cerveau, la Fondation Neurodis s'efforce de les combattre depuis plus de 15 ans. Fondée en 2007, elle soutient, finance et facilite la recherche et le développement en neurosciences en s'appuyant sur la région Auvergne-Rhône-Alpes comme pôle d'excellence mondial. Un engagement soutenu par l'Ordre des experts-comptables depuis 2018. À ce titre, une conférence a été coorganisée par les deux parties, jeudi 21 septembre, au sein des locaux de l'Ordre, afin d'échanger sur le sujet « Dirigeants épanouis et équipes florissantes ». À cette occa-

sion, Louise de Armev, psychologue clinicienne, et Michel Gauthier, expert en ressources humaines, sont revenus en détail sur la gestion du stress, le bien-être et la santé mentale en cabinet. Habitué à accompagner les entreprises dans leurs évolutions, leurs transformations et dans l'approche complexe des relations au travail, le tandem a présenté avec optimisme et enthousiasme les bonnes pratiques à avoir au bureau, où stress maîtrisé rime avec santé mentale préservée.

Soirée interpro des jeunes inscrits

La première soirée interprofessionnelle dédiée aux nouveaux inscrits s'est tenue le 12 juillet 2023 à Lyon.



Maître Cem Alp, avocat, et Géraldine Peter (CJEC), expert-comptable et commissaire aux comptes.



Rémi Demeure et Renaud Mars, experts-comptables.



Delphine Declémy, Rémy Larep, Alina Blaj, experts-comptables et maître Clémence Terrier, notaire.



Maître Gwennaëlle Jésus, notaire, Lucie Canfin, expert-comptable et maître Bénédicte Favard, avocate.



Patrick Velay, élu à l'Ordre des experts-comptables, maître Anne Bolland-Blanchard, avocate (barreau de Lyon) et maître Cyril Farenç, président de la chambre interdépartementale des notaires.



Julien Ballandras, Audrey Chatain et Mathieu Partamian, experts-comptables.

Les Nuits qui comptent édition 2023: Lyon

La rentrée de La Nuit qui compte à Lyon, le 14 septembre dernier.



© Saby Mavriel

Paul Chabrilat, président de la commission attractivité à l'Ordre des experts-comptables Aura, Valérie Combe (Crédit Agricole) et Jocelyn Rivoire, élu à l'Ordre des experts-comptables Aura.



© Saby Mavriel

Odile Dubreuil, présidente, Stéphanie Gresle, présidente de la commission déontologie et Virginie Maureau-Regaldo, secrétaire générale (Ordre des experts-comptables Aura).



© Saby Mavriel

Olivier Mazeran, Jocelyn Rivoire, Odile Dubreuil, Nicolas Débiolles et Paul Chabrilat (Ordre des experts-comptables Aura).



© DR

Vif succès pour le photocall!



© DR

Érinne Menant, la gagnante du jeu concours, entourée de ses amis!



Tous les participants ont pu repartir avec une photo souvenir de cette soirée.



Nos missions au cœur de l'économie de demain

Mercredi 29 et jeudi 30 novembre 2023
Parc Expo de Saint-Etienne

Flashez le QR code pour
découvrir le programme
et s'inscrire



NUMÉRIQUE 20
Sensibilisation
au phishing : prévenir
les cyberattaques
en cabinet

Formations :
sensibilisation
à la facturation
électronique

NOUVELLES MISSIONS 21
Le full service
accentué grâce à
la facture électronique

RÉGLEMENTÉ 21
Démembrement
des titres d'une société
d'expertise comptable

FORMATION 22
Christophe Besson,
nouveau président
de l'Ifaura

MANAGEMENT 23
L'innovation
managériale et la
génération Z



Numérique

Sensibilisation au phishing: prévenir les cyberattaques en cabinet

Êtes-vous assez vigilants lorsque vous ouvrez votre boîte mail? L'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes a voulu en avoir le cœur net. Pour cela, l'instance régionale a récemment commandé une campagne de phishing à destination des confrères. L'objectif : sensibiliser les experts-comptables sur les risques de cyberattaques. «*Il s'agit d'un test qui consiste à envoyer un courriel piégé dans lequel il est demandé de cliquer sur un lien, menant en réalité à un site internet malveillant*», raconte Guillaume Boyer, expert en cybersécurité et auteur de la campagne de phishing. «*Les risques d'une véritable attaque sont de voir ses*

identifiants volés, son ordinateur corrompu et des informations secrètes dérobées», ajoute-t-il. Mais alors qu'en est-il du résultat? Parmi les 3 000 participants, 12 % ont ouvert le mail, 34 % de ces personnes ont cliqué sur le lien et la moitié d'entre elles se sont connectées avec leurs identifiants. Un bilan plutôt bon, juge Guillaume Boyer, mais pas suffisant. Pour éviter ces supercheries, le technicien conseille en cas de doute sur un mail d'appliquer les bons réflexes : examiner le mail avec attention et contacter si besoin l'expéditeur, contacter la cellule informatique du cabinet et installer des outils de protection tels que Mailinblack, une solution anti-spam.

✘ Conseil de l'expert

Soyez attentifs aux messages que vous recevez sur votre smartphone. Les cyberattaques sont désormais présentes sous ce nouveau format.

Formations: sensibilisation à la facturation électronique

Les formations à la facture électronique se poursuivent. Après avoir mis en œuvre plus d'une centaine de sessions entre janvier et juillet derniers, réunissant alors près de 1 500 confrères, l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes organise une seconde vague de formations en cette fin d'année 2023.

«*Le report de calendrier de la facture électronique permet de travailler efficacement sur l'organisation de cette réforme, indique Nicolas Débiolles, vice-président de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes. C'est le bon moment pour se saisir de ce chantier pour dresser un état des lieux de sa situation et pour développer une stratégie de manière sereine.*»



Nicolas Débiolles

Cette formation est proposée gratuitement pour les experts-comptables, experts-comptables memorialistes mais également les collaborateurs de cabinet.



Nouvelles missions

Le full service accentué grâce à la facture électronique



© DR
Eric
Ferdjallah-
Chérel

Le full service, on en parle depuis près d'une décennie. Il peut prendre plusieurs formes et être traduit de différentes manières, mais son objectif reste le même : offrir aux clients une prestation la plus globale possible afin de les décharger pour qu'ils puissent se concentrer sur leur activité. *«Et cette pratique risque de prendre une toute nouvelle dimension avec l'arrivée de la facturation électronique»*, assure Eric Ferdjallah-Chérel, directeur de la stratégie métiers et du département des études métiers au Conseil national de l'Ordre des experts-comptables. *«Demain, la facture électronique permettra d'aller plus loin dans le full service et de s'établir plus sereinement sur la gestion de trésorerie d'entreprise. La nouvelle organisation du cabinet, le temps récupéré et les informations rendues facilement disponibles par la facture électronique permettront de proposer de nouvelles missions»*, explique-t-il. Mandat de facturation, gestion des paiements et de leur délai, recouvrement de créances, crédit management, RSE, cybersécurité, coaching, domiciliation... Le full service n'a pas de limites. *«Les clients sont en attente de missions que pourraient proposer les experts-comptables et qui rentreraient dans le full service, tandis que les confrères souhaitent développer de nouvelles missions. Tout est favorable a priori pour se mobiliser sur ce chantier.»*

✘ Les nouvelles missions à retrouver au Congrès régional, du 29 au 30 novembre

- Le full service augmenté par la facture électronique, les outils et nouvelles missions à déployer.
- L'obligation de conseil : rarement un manque de compétence, souvent un défaut de formalisation. Des conseils et des moyens pour se protéger.



Réglementé

Démembrement des titres d'une société d'expertise comptable

Lorsque des actions ou des parts sociales d'une société font l'objet d'un démembrement, le capital est considéré comme étant détenu par le nu-proprétaire, le droit de vote étant réparti entre ce dernier et l'usufruitier, selon la nature de la décision à prendre.

Répartition des prérogatives associées au titre entre l'usufruitier et le nu-proprétaire :

- dans toutes les sociétés autres que les SA, les SCA et les SE, l'article 1844 du Code civil énonce les règles principales et ses dispositions valent en principe pour toutes les sociétés en l'absence de dispositions contraires ;
- la SA dispose de l'article L. 225-110 du Code de commerce qui prévoit que *«le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les AGO et au nu-proprétaire dans les AGE»*.

Les dispositions légales n'étant pas impératives, il est possible d'y déroger par convention pour étendre ou réduire les droits de vote de l'un ou l'autre des titulaires de droits démembrés.

Selon la commission juridique du Conseil national de l'Ordre, il est possible de démembrer les parts ou actions d'une société d'expertise comptable de façon à ce que 100 % appartiennent en nue-proprété à un non-expert-comptable, l'expert-comptable usufruitier disposant par dérogation statutaire du droit de voter pour toutes les décisions. En tout état de cause, ce dernier doit détenir au minimum plus des deux tiers des droits de vote afin de respecter les dispositions de l'article 7-I 1° de l'ordonnance de 1945. Le nu-proprétaire doit conserver le droit de participer sans voter aux décisions collectives. Cette solution est applicable, quelle que soit la forme sociale de la structure d'exercice.

La seule situation qui serait susceptible de porter atteinte au principe d'indépendance de l'usufruitier par rapport au nu-proprétaire serait un usufruit de courte durée (un ou deux ans), car il serait dans la dépendance du nu-proprétaire lors de tout renouvellement de l'usufruit.

De même, la révocation du mandat de vote donné au mandataire expert-comptable par le mandant, révocation toujours possible, pourrait porter atteinte à l'indépendance de l'expert-comptable.

Formation

"Renforcer le maillage géographique de l'Ifaura"

Fraîchement élu à la présidence de l'Ifaura, l'organe de formation des experts-comptables, Christophe Besson présente les grands axes de son mandat, ainsi que ses projets pour la profession.

L'Institut de formation Auvergne-Rhône-Alpes (Ifaura) a un nouveau président en la personne de Christophe Besson. Nouvellement élu en juin dernier, cet expert-comptable et commissaire aux comptes de 55 ans, qui succède à Philippe Roux, devra s'atteler dans les trois prochaines années à chapeauter la formation des professionnels du chiffre. Et à l'heure de la rentrée, Christophe Besson ne manque pas d'idées. Lors de son discours de nomination, le président a clairement défini les objectifs de son mandat. *«Même s'il est déjà présent dans l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, je souhaite que l'Ifaura renforce sa programmation dans l'ensemble des départements. C'est un projet qui me tient à cœur»*, insiste-t-il. À ce titre, le nouveau président finalise d'ores et déjà l'embauche d'un collaborateur chargé de formation qui exercera à Clermont-Ferrand, au sein des locaux que l'Ifaura partage avec l'Ordre des experts-comptables et la compagnie régionale des commissaires aux comptes.

Un engagement porté vers la jeunesse

Christophe Besson a débuté sa carrière en tant que collaborateur durant une dizaine d'années. Après avoir prêté serment en 2001, il crée son cabinet, puis s'associe et exerce en tant que cogérant d'un cabinet implanté en terres clermontoises, sa région natale. Au fil du temps, il se sensibilise aux questions de formation, d'attractivité et de transmission. Pénurie de collaborateurs, problèmes de recrutement... La profession n'attire pas suffisamment aujourd'hui et Christophe Besson en est conscient. Raisons pour lesquelles il se mobilise avec l'Ordre auprès d'Opco Atlas et Transitions Pro pour mettre en place une convention afin de faciliter l'intégration en cabinet de demandeurs d'emploi ou de personnes en reconversion. Par ailleurs, il rappelle que l'Ifaura accompagne les experts-comptables en proposant des formations



© Jean-Luc Mege

Christophe Besson,
président de l'Ifaura

éligibles au Fonds national de l'emploi (FNE). *«Il existe des prises en charge des coûts de formation, de 50 % à 70 %, en fonction de la taille du cabinet. Pour autant, il faut déposer les dossiers avant la fin de l'année pour en profiter»*, prévient-il. In fine, Christophe Besson espère débiter sa prise de fonction à l'image du cyclisme, sa passion : valider les objectifs fixés et franchir des caps en équipe, puis transmettre ses conseils à la jeunesse.

RSE, bilan carbone, transition numérique : rôle des experts-comptables

Afin d'accompagner les cabinets dans ces différentes mutations, l'Ifaura propose de nouvelles formations. Bonne nouvelle pour les cabinets, toutes ces formations sont éligibles au Fonds national de l'emploi (FNE).

Management

L'innovation managériale et la génération Z passées au peigne fin

Alors que le monde dans lequel nous évoluons ne cesse de se transformer, du fait des derniers bouleversements économiques, écologiques et géopolitiques, nos méthodes de travail se voient à leur tour modifiées en profondeur. Et les cabinets d'expertise comptable ne dérogent pas à cette tendance.



Sandrine Oeuvarard, formatrice en management et leadership, et coach professionnelle

Sandrine Oeuvarard, formatrice en management et leadership, et coach professionnelle en partenariat avec l'Ifaura depuis cinq ans, est intervenue à deux reprises auprès des professionnels du chiffre afin de présenter ces nouvelles formes de management. Au programme de ces webinaires : l'innovation managériale, exposée le 14 juin dernier ; puis le management de la génération Z, analysé le 18 septembre. Deux sujets distincts qui sont pour autant interconnectés, assure l'experte. «Le contexte actuel doit nous amener à réinterroger nos postures managériales. Nous ne pouvons pas rester figés dans des postures qui fonctionnaient avant. Il est intéressant de s'inspirer de différentes méthodes regroupées dans ce qu'on appelle l'innovation managériale.»

Un management sur mesure

Quels conseils pour un meilleur management en cabinet? Sandrine Oeuvarard repère certains points à développer. «*Deux clés me semblent fondamentales. Un collectif d'associés qui prend le temps nécessaire pour bien fonctionner ensemble, car la manière dont la tête du cabinet réagit a un impact sur le management de l'ensemble du cabinet. Si la gouvernance ne coopère pas bien, c'est tout le collectif qui va dysfonctionner, explique-t-elle. Également, la culture du feed-back est fondamentale. Les équipes qui ont la capacité de se dire les choses développent beaucoup plus de performance collective que les autres.*»

Attirer les jeunes collaborateurs

«*Liberté, unicité et temporalité courte : tels sont les besoins de la génération Z en entreprise*», raconte Sandrine Oeuvarard. Face au manque d'attractivité et aux difficultés de recrutement au sein de la profession, l'experte en management donne des clés de compréhension à propos des envies professionnelles des jeunes générations. «*Pour répondre au besoin de liberté de cette génération, la clé est de coconstruire un cadre de collaboration solide. Même si le concept peut sembler contre-intuitif, le cadre génère de la liberté. Il faut également donner des signes de reconnaissance, des feed-back individualisés à chacun pour répondre au besoin de se sentir reconnu dans sa singularité, son unicité, précise-t-elle. Enfin, face au rapport de temporalité courte de ces jeunes, une seule clé : s'assurer qu'ils ne s'ennuient pas avec des challenges, des projets transverses, des projets nouveaux!*»



Vincent Gaud

**"Notre résilience sera
notre fer de lance pour
les prochaines années"**

Élu à la tête de la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Auvergne-Rhône-Alpes en novembre 2021, Vincent Gaud est un président qui dénote par son jeune âge et son franc-parler. Après un début de mandat passé à poser les bases d'une régionalisation globale de la CMA, cet entrepreneur du bâtiment, aujourd'hui âgé de 46 ans, revient sur ses projets pour l'artisanat régional.

Comment percevez-vous la situation actuelle de l'artisanat dans la région ?

L'artisanat se porte bien. Il y a une augmentation du nombre d'artisans en Auvergne-Rhône-Alpes. Nous comptons 227 000 entreprises artisanales, soit une hausse d'environ 37 % en cinq ans. Or, on remarque aussi une stagnation du nombre de salariés au sein d'entreprises de plus en plus petites et fragiles. Enfin, il y a un turnover des entreprises artisanales plus important qu'avant, du fait du régime fiscal des micro-entrepreneurs. Une singularité sur laquelle nous accompagnons, avec les experts-comptables, les entrepreneurs à passer le cap pour faire grandir leur entreprise.

Selon le dernier baromètre de la CMA Aura, six artisans sur dix sont inquiets pour la santé financière de leur entreprise. Quels sont les enjeux pour les prochaines années ?

Le contexte économique a un véritable impact sur les entreprises artisanales, puisqu'elles viennent de subir des crises successives. L'inquiétude est légitime et l'avenir est incertain. Par exemple, le guichet unique fonctionne encore très mal aujourd'hui. À cause de cette plateforme, beaucoup d'entreprises se lancent dans une activité artisanale sans contrôle de leur qualification par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat. L'autre défi à venir est la facture électronique. Énormément d'entreprises ne sont pas encore prêtes à sauter le pas. Nous devons donc les accompagner dès maintenant. Même constat pour la transition écologique avec les zones à faibles émissions (ZFE). Ce sont nos priorités.

Qu'en est-il des contrats d'apprentissage et de la prochaine baisse des niveaux de prise en charge par l'État ?

En Auvergne-Rhône-Alpes, nous sommes les premiers formateurs d'apprentis sur les niveaux CAP et BP des métiers liés à l'artisanat. Pour autant, le gouvernement nous impacte fortement avec la nouvelle loi sur la baisse de prise en charge des coûts contrats. Nous serons déficitaires sur l'ensemble de ces formations. C'est grave ! On se demandera s'il est possible de continuer à former les jeunes de la région ou non, par exemple sur

les CAP boulangerie, boucherie, peinture... Je suis très inquiet pour l'avenir avec d'un côté, un président de la République qui souhaite « un million d'apprentis », et de l'autre, un gouvernement qui nous enlève des moyens qu'il redistribue aux lycées professionnels. Pourtant, nous sommes à 83 % de taux d'emploi, voire 90 % à la sortie de nos formations, contre environ 25 % pour ces établissements.

Quelle vision avez-vous du métier d'expert-comptable ?

L'expert-comptable est le premier interlocuteur de l'artisan. Il est indispensable à l'entrepreneur et au bon fonctionnement d'une entreprise. Et je trouve que la profession a su dépoussiérer son image et gagner en dynamisme ces derniers temps.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes et l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes ont signé fin 2022

une convention de partenariat en faveur de l'artisanat régional.



L'éco en bref

+ 4,5 % C'est la hausse cumulée de chiffre d'affaires sur la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2023 par rapport à la même période en 2022.

Au 2^e trimestre 2023, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 109 400 TPE-PME d'Auvergne-Rhône-Alpes de notre échantillon est de 104,5, soit une progression de 4,5 % de leur chiffre d'affaires par rapport au 2^e trimestre 2022. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) montre que les entreprises régionales ont vu leur activité augmenter de 4,5 % depuis le début de l'année, comparativement à la même période de l'année précédente.



Retrouvez les chiffres en détail sur le site imagepme.fr

Assemblée générale de l'Ordre

La traditionnelle assemblée générale statutaire a eu lieu le 6 juillet 2023.



L'équipe de l'Ordre des experts-comptables.



Malek Gahllob (UEC), Bertrand Ballocchi (Acconeo Conseils), Nicolas Débiolles (Ordre des experts-comptables) et Alina Plaj (BAO Expertise & Conseils).



Nathalie Clemaron (Ifaura), entourée de Laurent Millet (EBP Informatique) et Christophe Lefèvre (Actiexpert).



Béatrice Leclercq (Ordre des infirmiers) et Michaël Chavand (institution des Chartreux).



Marlène Roux (Fullll), Antoine de Riedmatten (In Extenso) et Françoise Robert (Fullll).



Soraya Djoudi et Caroline Picabea (Harmonie Mutuelle).



Augustin Bertucat (Laplace), Rémi Bernollin (Anecs), Alban Belhocine (Belho Xper) et Vladimir Lechère (Laplace).



Philippe Godfroy (U2P) et Bruno Reymond (Erival).

Congrès régional 2023

Nos missions au cœur de l'économie de demain

Mercredi 29 et jeudi 30 novembre 2023
Saint-Étienne Parc Expo Auvergne-Rhône-Alpes

Impossible de ne pas avoir en tête aujourd'hui, et plus que jamais, que le monde dans lequel nous évoluons a changé et changera encore davantage. Les bouleversements de toute nature – géopolitiques, climatiques ou encore sociétaux et financiers – font que l'économie de demain devra se présenter sous un tout nouveau visage. Il devient donc urgent de nous adapter à ces grandes et futures transformations de notre société au sein de laquelle les experts-comptables doivent jouer un rôle prépondérant. C'est notamment la raison pour laquelle l'édition 2023 du Congrès régional sera dédiée à l'évolution des prochaines compétences et missions des professionnels du chiffre. Un sujet d'avenir, rempli de promesses, qui donnera, nous l'espérons, une longueur d'avance à notre profession.



"Nos missions au cœur de l'économie de demain" : une thématique de défis

Nicolas Débiolles et **Octavie Véricel** sont les rapporteurs de ce congrès. Tous deux à l'initiative, parmi d'autres, du choix de ce thème, ils reviennent ensemble sur ce qui les a orientés vers ce sujet d'avenir.

Après une édition précédente axée sur l'humain, qui a rencontré un franc succès, vous choisissez cette année un sujet à la fois plus technique et plus moderniste. Pourquoi ?



© Tom Augendre

Octavie Véricel,
rapporteur du
Congrès régional
de l'Ordre des
experts-comptables
Auvergne-Rhône-
Alpes

Octavie Véricel « C'est vrai que nous avons reçu de nombreux retours positifs sur notre dernier congrès et je pense que c'était notre meilleur car nous y avons traité des thématiques autres que nos sujets traditionnels et techniques.

Pour autant, le prochain rassemblement promet d'être autant réussi. Nous avons opté pour une nouvelle thématique qui intègre le fait que l'économie de demain ne sera plus la même que celle que l'on connaît aujourd'hui. Il faut s'y adapter ! Notre métier est amené à changer, c'est extrêmement vivant et il faut donc s'accommoder à ce contexte. Demain, nos clients nous solliciteront pour des tonnes de nouvelles missions relatives à ces trois

piliers : social, sociétal et environnemental. Il est alors intéressant de pouvoir partager avec les confrères, de les éclairer sur ce qui va se passer et d'expliquer les opportunités qui se présenteront à eux. L'économie ne peut plus fonctionner au détriment de tout : produire toujours plus, extraire, consommer, jeter, polluer, ne pas se préoccuper des hommes, de la santé, des inégalités... Notre système doit se renouveler. Et quant à nous, experts-comptables, notre rôle est bien d'accompagner nos clients à rester présents dans cet avenir modifié. »

Nicolas Débiolles « Nous avons choisi cette thématique afin d'aider les confrères à faire évoluer leur business model. Il existe des réformes, comme celle de la facture électronique, qui vont prochainement chambouler l'organisation de nos cabinets. C'est indéniable, nous allons devoir relever des défis et nous adapter à ces mesures. Raison pour laquelle nous présentons cette année les nouvelles missions réalisables par la profession, pour ensuite prendre le pli sur ces transformations. RSE, durabilité, data, facture électronique... ce sont de nouvelles demandes, mais aussi des obligations auxquelles la profession devra pouvoir répondre le jour J face à ses clients. Ce congrès a pour objectif d'ouvrir l'esprit des confrères et collaborateurs à ces opportunités, d'anticiper et de pouvoir répondre sereinement à ces prochaines attentes. »



© Tom Augendre

Nicolas Débiolles, rapporteur du
Congrès régional de l'Ordre des experts-
comptables Auvergne-Rhône-Alpes

Un congrès ouvert à tous et au service de la profession

Paul Chabrilat et Patrick Velay sont les commissaires de ce congrès. Ils planifient, structurent, visualisent et s'occupent au sens large de l'organisation de l'événement. Le binôme revient en détail sur ses coulisses.

© Tom Augendre



Patrick Velay, commissaire du Congrès de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes

© Corine Bleue



Paul Chabrilat, commissaire du Congrès de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes

"L'objectif affiché est d'accueillir, dans un même grand lieu, à la fois les plénières, les ateliers et les stands."

Quel est le fil conducteur de cette édition 2023 ?

« Le congrès est un moment festif, de partage, de convivialité et de camaraderie. Experts-comptables, collaborateurs, mémorialistes, étudiants et professeurs sont invités à participer à ce grand rassemblement. Ainsi, pour cette édition, nous souhaitons mettre en avant cet aspect confraternel. L'objectif affiché est d'accueillir, dans un même grand lieu, à la fois les plénières, les ateliers et les stands. C'est un souhait formulé par nos partenaires afin qu'ils puissent assister également aux plénières qui rythment le congrès. Finalement, nous sommes parvenus à résoudre ce casse-tête et à faire mieux encore, puisque les repas auront également lieu dans l'énorme hall commun aux autres animations. »

Qu'en est-il de l'organisation logistique ?

« Nous sommes très contents du dernier congrès à Bourg-en-Bresse. C'était une franche réussite côté organisation et logistique. Il faut dire que le lieu est très pratique et facile à aménager. Cette fois-ci, à Saint-Étienne, la préparation est plus délicate avec les contraintes d'espace imposées. Pour autant, nous avons rassemblé les pièces du puzzle afin de créer un espace cohérent et fluide. Nous en profitons pour remercier les équipes de l'Ordre qui ont contribué à ce résultat. »

Quels sont les changements par rapport à l'édition précédente ?

« D'abord, le congrès débutera par un atelier et non par une plénière d'ouverture et un dernier atelier sera proposé après la plénière de clôture pour ceux voulant optimiser leur temps de formation. Ensuite, à Bourg-en-Bresse, les partenaires n'avaient pas de retour de son. Cette fois-ci les stands seront dans l'alignement des plénières et le son sera mieux diffusé. De plus, un temps "partenaires" avec café et mignardises est directement prévu à leur emplacement. Enfin, il y a également une meilleure unicité entre partenaires, congressistes, animations, plénières et stands. Quant aux activités qui ne changent pas : un petit marché de producteurs locaux est prévu au milieu des stands partenaires. Petite astuce au passage : nous conseillons les déplacements en train puisque l'adresse est assez proche de la gare. Ce serait aussi une bonne initiative écologique. »

Un rassemblement au parfum de la Loire

Dix ans après sa dernière manifestation en Loire, le Congrès régional des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes fait son tant attendu retour en terres ligériennes, pour le plus grand plaisir de ses représentants départementaux : **Jean-Philippe Berthouze** et **Aurélie Fayet**. Un brin chauvin, l'heureux tandem revient avec enthousiasme sur l'organisation de cet événement chez les Stéphanois.



© DR

Jean-Philippe Berthouze,
expert-comptable
et représentant
départemental de
l'Ordre Loire Sud



© Corine Bleue

Aurélie Fayet,
expert-comptable
et représentante
départementale
de l'Ordre Loire
Nord

« C'est une très belle opportunité et une grande chance pour la Loire de pouvoir accueillir le congrès. D'abord pour la visibilité que cela donne à notre département, et plus précisément à la ville de Saint-Étienne. Géographiquement parlant, il y a des bassins économiques puissants autour de cette ville, avec Clermont-Ferrand et Grenoble de chaque côté. Ça a tout son sens d'organiser le congrès en Loire, au cœur des flux où Saint-Étienne fait passerelle entre ces deux régions économiques. De plus, la Loire se trouve en plein centre de la région Auvergne-Rhône-Alpes d'un point de vue géographique. C'est idéal pour rassembler l'ensemble des confrères. Pour la profession, c'est également important que les élus et les collaborateurs de l'Ordre soient aussi présents sur l'ensemble des localités. Cela faisait dix ans que notre département n'avait pas profité d'événement de cette taille. Nous sommes très fiers de voir autant de professionnels du chiffre réunis sur nos terres. Nous aurons l'honneur de leur faire découvrir le terroir local et son histoire.

Dans notre rôle de représentant départemental, il est très enrichissant de découvrir ce genre d'événement. Nous ne sommes pas habitués en tant qu'expert-comptable, mais c'est une superbe expérience qui consiste à apporter notre pierre à l'édifice et de porter haut et fort les couleurs de la profession sur notre territoire. »

Zoom sur la programmation

Le Congrès régional 2023 est l'occasion d'échanger avec ses pairs, de nouer des contacts avec les partenaires et de bénéficier de conseils d'experts. 47 partenaires de la profession y sont attendus, contre 700 participants au total.



© Tom Augendre

Le Congrès régional 2023 en trois mots: "enrichissant, innovant, partage".

Octavie Véricel



Le temps de formation pour les deux jours est de maximum 11 heures.

Les thématiques du congrès:

✕ Plénières

- Disruption : préparez-vous à changer de monde !
- Cultiver son attractivité métier : comment activer les bons leviers ?
- Cultivons l'optimisme !

✕ Ateliers

- Vous faites des bilans ! Pourquoi ne pas faire des bilans carbone ?
- Directive CSRD, taxonomie verte : les nouveaux enjeux pour l'accompagnement extrafinancier de vos clients
- Nouvelles missions : quid de l'obligation de conseil ?
- Full service augmenté grâce à la facture électronique
- Experts-comptables : enlevez la casquette du psy et prenez la posture de coach !
- Automatiser la transformation d'exports de logiciels métiers en écritures comptables avec Power Query

✕ Les temps forts

- Des plénières et des ateliers
- Des temps dédiés à la rencontre de nos partenaires et à la découverte de leurs solutions
- Un parcours dédié aux collaborateurs et aux experts-comptables mémorialistes
- La remise des prix des meilleurs mémoires 2022
- Et bien sûr, une soirée festive dans une ambiance conviviale !



Nos missions au cœur de l'économie de demain

Mercredi 29 et jeudi 30 novembre 2023
Parc Expo de Saint-Etienne

Flashez le QR code pour découvrir le programme et s'inscrire




Infos pratiques :

✕ Accès

- Train TER : jusqu'à la gare SNCF Châteaureux + 10 minutes de marche.
- Bus, tramway : depuis la gare SNCF Châteaureux : ligne de bus n° 12 (Bel Air – Villebœuf-le-Haut), direction Bel Air, arrêt Parc Expositions Saint-Étienne; ou ligne de tram n° T3 (Hôpital Nord – Bellevue), arrêt Colonel Maret Saint-Étienne.
- Vélo : une station Vélivert est disponible au Parc Expo.

✕ Hébergement

Une vingtaine d'hôtels et de résidences vous sont proposés dans les environs.

✕ Stationnement

Plusieurs parkings sont disponibles à proximité du Parc Expo.



Experts-comptables,
simplifiez
et sécurisez
les formalités
de vos clients

➤ **La Chambre de Métiers et de l'Artisanat**
vous propose l'appui d'un expert pour
les dossiers de vos clients.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CMA-AUVERGNERHONEALPES.FR



Serge Da Silva,
Fondateur et dirigeant de Leader Academy

La formation dans la peau

C'est l'histoire d'un Marseillais et d'un Stéphanois qui se sont rencontrés à Lyon, dans les cuisines d'un Quick.

Non, ce n'est pas le début d'une mauvaise blague, mais bel et bien les prémices de Leader Academy, un centre de formation de commerce et restauration implanté en Loire qui s'apprête, cette année, à dépasser les dix millions d'euros de chiffre d'affaires.

passant du poste d'équipier jusqu'à celui de superviseur, où je gérais plusieurs restaurants sur ma fin de carrière chez Quick.»

Des formations sur mesure

Forts de leur expérience au sein de la chaîne de restauration belge, les deux collègues ont l'idée de monter leur propre cabinet de recrutement. «*Nous avons lancé notre entreprise en 2014 avec l'objectif de faire du recrutement de manager. Les enseignes de restauration rapide avaient un fort besoin d'encadrement et nécessitaient une réponse au problème de turnover*», raconte l'entrepreneur de 44 ans. C'est ainsi que l'aventure Leader Academy a débuté à Saint-Étienne, puis s'est transformée de fil en aiguille d'un centre de recrutement en un centre de formation. «*Le recrutement n'était pas suffisant, il fallait obligatoirement former les salariés*», précise-t-il. Au

À l'origine de ce succès: Serge Da Silva et Cédric Arghittu, deux anciens managers de restauration rapide mués en ambitieux entrepreneurs. Aujourd'hui seul aux commandes de la structure, Serge Da Silva se souvient un brin nostalgique de ses débuts de carrière. «*J'exerçais dans des fast-foods entre Lyon et Chalon-sur-Saône, aux côtés de mon ancien associé. Nous aimions travailler ensemble et nous avons rapidement appris à nous connaître, se remémore-t-il. Après être revenu en terres ligériennes, ma région natale, j'ai progressivement évolué au sein de l'enseigne en*

programme: techniques de vente, accueil et relation client, techniques de préparation et de production, process d'entretien et de nettoyage, permis d'exploitation, savoir-faire et savoir-être spécifiques de l'enseigne... Une méthode qui a fait ses preuves puisque Leader Academy forme chaque année près de 750 apprentis venus des quatre coins de la France et a récemment dépassé les deux millions d'heures d'enseignement au compteur.

Un monopole dans la restauration rapide

«*Nos formations sont certifiantes, sur mesure et elles s'adaptent précisément aux problématiques propres à la vingtaine d'enseignes avec lesquelles nous collaborons. C'est la raison pour laquelle ces restaurants font appel à nos services lors d'ouverture de nouvelles antennes en France*, argumente l'entrepreneur stéphanois. Au total, nous avons participé au lancement de 350 Burger King. » Aujourd'hui père de famille et dirigeant épanoui, Serge Da Silva célébrera dans quelques mois les dix ans de sa société auprès de ses 32 salariés et 70 formateurs indépendants. Et il ne compte pas s'arrêter là! «*Nous souhaitons développer l'apprentissage avec l'inauguration d'une nouvelle cuisine pédagogique qui accueille en simultané une trentaine d'apprentis. D'autres projets suivront également afin de toujours plus agrandir notre CFA.* »



Un souvenir mémorable

"Alors que tous les Français étaient confinés à la maison durant la pandémie, l'équipe de Leader Academy a dû faire face à une période délicate. En restant soudés, solidaires et ingénieux, nous avons réussi à trouver un système qui a permis d'organiser nos formations à distance. En plus de compenser les pertes, nous avons bouclé une année exceptionnelle puisque notre projection fin juillet affichait une perte de 700 000 euros. Nous avons finalement terminé l'été avec un résultat positif de 500 000 euros."



Notre expert-comptable

« L'expert-comptable est un soutien indispensable et très efficace. Il faut une transparence absolue et aucun tabou dans les échanges. Le meilleur souvenir que j'ai avec mon expert-comptable est l'instant où je suis entré dans son bureau en décembre 2015. Avec mon ancien associé, nous lui avons dit qu'on n'avait pas d'argent, mais des idées. Il a écouté attentivement et il y a cru. C'est tout à son honneur ! Plusieurs années plus tard et 29 millions d'euros cumulés de chiffre d'affaires cette année sur l'ensemble du groupe... Il a bien fait d'y croire. »

Le jour où ...



André Pereira Correia, étudiant et assistant comptable

"Je me suis engagé dans mon cabinet formateur"

Quand on aime son travail et le cabinet où on l'exerce, on y reste, n'est-ce pas ? Un credo qui convient parfaitement à André Pereira Correia, étudiant en première année de comptabilité-gestion (DCG) et assistant comptable au cabinet Majexperts, dans lequel il se forme avec enthousiasme et quiétude depuis trois ans. Titulaire d'un BTS en comptabilité-gestion, c'est en effectuant son tout premier stage d'étude au sein du cabinet haut-savoyard, implanté à Saint-Julien-en-Genevois, qu'il associe la pratique à la théorie. Une expérience rééditée un an plus tard avant d'enclencher sur un rapide CDD. *«Je me suis tout de suite senti intégré et écouté. Nous exerçons dans un open space. Lorsque j'ai une question ou un doute, plusieurs collaborateurs m'apportent des réponses et des conseils. C'est un cadre de travail qui me plaît beaucoup»*, explique l'étudiant de 23 ans. Une sérénité sur le plan professionnel qui a récemment conforté André à poursuivre ses études en comptabilité. *«Ma supérieure m'a soutenu et m'a poussé à continuer ma formation, avec la possibilité d'effectuer mon alternance chez eux. Je n'ai pas longtemps hésité»*, sourit-il. Le début de semaine à l'école, le reste en cabinet, André est parti pour travailler deux ans supplémentaires à ce rythme, ce qui lui convient parfaitement, assure-t-il. Et la suite alors ? S'il reste encore indécis quant au fait d'entamer un DSCG par la suite, une chose est sûre : André souhaite voir sa carrière se prolonger chez Majexperts.

Histoire de passion...



Rémy Braissand, expert-comptable à Aix-les-Bains

De l'expert-comptable au vigneron, une double vie bien remplie

Qui aurait deviné qu'entre un cabinet d'expertise comptable et une parcelle de vignes, il n'y avait qu'un pas ? Pour Rémy Braissand, expert-comptable à Aix-les-Bains, cela ne faisait pas l'ombre d'un doute. L'histoire remonte à plus de deux ans, en pleine pandémie. Rongés par l'ennui et contraints à l'époque de s'isoler chez eux, Covid oblige, Rémy et son cousin Florian ont alors l'idée de restaurer la petite exploitation familiale vieille d'un siècle, laissée en friche depuis une décennie. *«J'ai toujours baigné dans le milieu de l'agriculture et j'avais besoin d'activité au grand air. Cela me permet de couper avec le bureau et de me changer les idées en pleine nature, bien que ces deux activités aient plus de points communs qu'il n'y paraît»*, sourit-il. Depuis, cette parcelle en coteaux de 3 000 m², nichée à Saint-Germain-la-Chabotte et surplombant le lac du Bourget, s'est vue être remise à neuf. Mieux encore, les deux viticulteurs amateurs ont eu le plaisir de récolter et de vinifier leur première cuvée. Et cela, non sans mal... *«Si les sangliers ont mangé la moitié de nos raisins la veille de nos vendanges, le plus compliqué reste de consacrer une partie de son temps libre à cette tâche, tout en se formant sur le tas avec des tutoriels en ligne»*, explique Rémy. Quoi qu'il en soit, les deux hommes restent optimistes et préparent le prochain millésime avec pour objectif de tirer 500 bouteilles de bon vin savoyard. Santé !

Déjeuners d'affaires

Plats locaux et cuisine emballante chez Le Bon Label (38)

Fruit de la rencontre entre un sportif au sens culinaire, un mélomane amateur de café et une cuisinière chevronnée, Le Bon Label a rapidement trouvé sa recette gagnante. Ouvert en début de matinée jusqu'à la fin de la soirée, ce café-brasserie grenoblois et labellisé «écotable» propose une offre des plus variées. Au menu : des cafés d'excellence, une cuisine généreuse et de saison, des tapas alléchantes et une ambiance rythmée par des playlists faites maison (comme la cuisine). Mention spéciale pour la sélection de bières artisanales et de vins de producteurs à déguster en terrasse.



Le Bon Label
39 rue Humbert II
38000 Grenoble
04 76 95 42 28



Poissons et fraîcheur à La Maison des Pêcheurs (73)



Nichée sur les rives du lac du Bourget depuis 1925, La Maison des Pêcheurs a su réinventer sa carte tout en conservant son authenticité d'antan. En cuisine, le chef Julien Morel et son équipe entendent proposer des plats de saison, préparés à partir de produits locaux, savoureux et raffinés, où fraîcheur et qualité sont les maîtres mots. De quoi en prendre plein les papilles et plein les yeux, en salle dans une ambiance feutrée ou en terrasse à ciel ouvert face au point d'eau. Évasion garantie.

La Maison des Pêcheurs
611 Les rives du Lac
73420 Viviers-du-Lac
04 79 34 04 04



Pause culture

Évasion contemporaine à Lyon (69)

Décors apocalyptiques, perspectives déconcertantes, objets flottants et couleurs invraisemblables, les paysages oniriques dessinés par Johann Rivat attirent naturellement notre regard. Pour en profiter, rendez-vous du 14 septembre jusqu'au 18 novembre pour admirer l'exposition *Blowing in The Wind* à la galerie Regard Sud de Lyon. L'artiste stéphanois y présente ses paysages les plus mystérieux au grand public.

regardsud.com



Le Rhino Jazz(s) souffle sa 45^e bougie (42)

Organisé du 1^{er} au 22 octobre, le festival de musique Rhino Jazz(s) célèbre cette année sa 45^e édition dans près d'une trentaine de communes ligériennes. Du blues à la soul, en passant par un soupçon de rock, il y en a pour tous les goûts ! Question programmation, la ville de Saint-Chamond voit les choses en grand et peut se targuer d'accueillir en tête d'affiche le célèbre trompettiste Ibrahim Maalouf.

nuitsdefourviere.com



L'automne célébré en musique (74)

Les moments de détente estivaux vous manquent déjà ? N'ayez crainte, l'automne en Haute-Savoie vous garantit de vivre encore quelques jolis moments festifs sous ses couleurs orangées. Et pour cause, le festival musical Attention les Feuilles ! revient pour sa 23^e édition à Annecy. Programmé du 7 au 23 octobre, cet événement autour de la chanson propose de découvrir les artistes de demain, ceux qu'on va bientôt aimer et ceux qu'on aime déjà. Au programme de cette année : rock, folk, rap, pop, électro et bien d'autres styles musicaux seront interprétés par une quinzaine de chanteurs attendus aux quatre coins de la cité annécienne.

lac-annecy.com



CONTRATS SANTÉ ET PRÉVOYANCE 100% DÉDIÉS AUX EXPERTS-COMPTABLES

Un accompagnement 5 étoiles

Une gestion performante

www.expert-comptable.verspieren.com

Un partenaire reconnu et fiable

Une adhésion facile

Chez Verspieren, nous sommes spécialistes de la protection sociale depuis 40 ans. Nous vous proposons des contrats qui apporteront les meilleures garanties à vos salariés, tout en maîtrisant votre équilibre financier.

De plus, vous serez en parfaite conformité avec les réglementations en vigueur.

Sur notre extranet, nous affichons le pourcentage de remboursement des frais de santé : vos salariés verront que vous avez fait le bon choix !

Découvrez nos contrats dédiés aux cabinets d'experts-comptables

MUTUELLE

PRÉVOYANCE

Courtier du contrat groupe RC de l'ordre des experts-comptables

Depuis 2008, nous sommes le partenaire assurance de l'Ordre des experts-comptables. Plus de 300 cabinets et 100 TNS ont déjà souscrit nos contrats.



Marie STRUGALA
Chargée d'Affaires

expert-comptable@verspieren-rhonealpes.com



Aurélie CAVUOTO
Technico-commerciale

expert-comptable@verspieren-rhonealpes.com



Tableau du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes (SESSION DU 6 JUILLET 2023)

INSCRIPTIONS

■ EXPERTS-COMPABLES

Maud BERNARD / YZEURE (03)
Justine BERTRAND / LYON 5^e (69)
Bertrand CADILLON / LYON 9^e (69)
Laura CARUEL WELSCH / CALUIRE-ET-CUIRE (69)
Julien DELAUNAY / LYON 6^e (69)
Jeanne MALHERBE / BOURG-EN-BRESSE (01)
Vanessa ORGELET / SAINT-BERNARD (01)
Geoffrey PLOIVY / CHARBONNIÈRES-LES-BAINS (69)
Éloi PONS / LYON 3^e (69)
Mélanie ROTA / LES HOUCHES (74)
Ève SCHNEIDER / VICHY (03)
Solène SIAKHASONE / OULLINS (69)
Quentin SINGER / TANINGES (74)
Ismail TAZI / LYON 3^e (69)
Marie THOMAS / MEYLAN (38)
Mathilde VIAL / SAINT-ÉTIENNE (42)
Matthieu ZAZA / ÉCHIROLLES (38)

■ RÉINSCRIPTION

Yacine MEDJED / BOURGOIN-JALLIEU (38)

■ EXPERT-COMPTABLE EN ENTREPRISE

Linda MAHDI / CLERMONT-FERRAND (63)

■ SOCIÉTÉS D'EXPERTISE COMPTABLE

ANNECY CONSEILS ET GESTION / ANNECY (74)
C&P AGRICOLE / FEURS (42)
CANALFI / SAINT-ÉTIENNE (42)
CISPEC GROUPE / MONTMÉLIAN (73)
COMPTA DÉCARBONÉE / CALUIRE-ET-CUIRE (69)
CREALYS EXPERTISE / SAINT-BERNARD (01)
ELVEA / SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES (38)
FID'MB / ANNECY (74)
JMH CONSULTING / RILLIEUX-LA-PAPE (69)
JUNE / LYON 5^e (69)
MDL EXPERTISE / CHARBONNIÈRES-LES-BAINS (69)
REXECO / LES HOUCHES (74)
SARL KONTEA / LYON 6^e (69)
SBS AUDIT 26 / VAULX-EN-VELIN (69)
SEVEN CONSEIL / LYON 3^e (69)
WE CONSEILS / FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE (69)
WIKAN / LYON 3^e (69)
YMED EXPERTISE / BOURGOIN-JALLIEU (38)

■ SOCIÉTÉS DE PARTICIPATIONS D'EXPERTISE COMPTABLE

C FINANCES / LYON 2^e (69)
HOLDING ACVM / FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE (69)

■ BUREAUX SECONDAIRES

BATT ET ASSOCIES / VILLARD-DE-LANS (38)
IN EXTENSO AUVERGNE-RHONE-ALPES /
VIENNE (38)
PKF ARSILON CONSEIL / LYON 6^e (69)
PKF ARSILON CONSEIL / BOURG-EN-BRESSE (01)

■ BUREAU SECONDAIRE D'AGC

AGC IGMA / LE COTEAU (42)

SUSPENSIONS - RADIATIONS

■ SUSPENSIONS À LA DEMANDE

Anne-Laure CUILLERON / CHUYER (42)
Yannick CHATELLE / ANNECY-LE-VIEUX (74)

■ RADIATIONS À LA DEMANDE

Marie Christine DEVILLARD / CLERMONT-
FERRAND (63)
Daniel PAROT / CLERMONT-FERRAND (63)

■ SOCIÉTÉS

HG CONSEIL / ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON (42)
PN COMBAZ CONSULT / CHAMBÉRY (73)
QUBBE / CLERMONT-FERRAND (63)
SARL CABINET ANNE-LAURE SORLIN / CHUYER (42)
SCORGEC / LYON 9^e (69)
SOCIÉTÉ FINANCIERE IN EXTENSO NATIONAL /
LYON 2^e (69)

■ BUREAUX SECONDAIRES DE SOCIÉTÉS

ELICOMPTA / AIME (73)
GERARD COURBON SARL ACF AUDITOR / AUREC-
SUR-LOIRE (43)

CHANGEMENTS DE RAISON SOCIALE

ALISSAS EXPERTISE COMPTABLE (07) qui devient
CHOMERAC EXPERTISE
BIÈVRE COMPTA (38) qui devient BOREL & ASSOCIÉS
COLOMBE
NORD ISÈRE EXPERTISE (38) qui devient BOREL &
ASSOCIÉS BOURGOIN-JALLIEU

ACCOMPAGNER CHAQUE JOUR NOS CLIENTS DANS LEURS TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES POUR AGIR ENSEMBLE EN FAVEUR DU CLIMAT ET LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE.



**ACCÉLÉRER
L'AVÈNEMENT DES
ÉNERGIES VERTES,**

**UNE MOBILITÉ
PLUS RESPECTUEUSE
DE L'ENVIRONNEMENT.**



**RENDRE ACCESSIBLE
CETTE TRANSITION
À TOUS.**

- ✓ Une banque référente et **engagée** dans la dynamique de transition.
- ✓ Une entreprise responsable avec des élus et des collaborateurs **mobilisés** sur les enjeux climatiques.
- ✓ Des experts en proximité pour sensibiliser et accompagner les professionnels, les entreprises, les agriculteurs et les habitants dans leurs **transitions** énergétiques.

5 Caisses régionales pour une région :
1 000 agences, 11 000 collaborateurs pour vous accompagner
et répondre à vos besoins spécifiques, privés ou professionnels.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



CENTRE-EST



CENTRE FRANCE



LOIRE HAUTE-LOIRE



DES SAVOIE



SUD RHÔNE ALPES

Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel Centre-est, Centre France, des Savoie, Loire Haute-Loire, Sud Rhône Alpes, sociétés coopératives à capital variable.
• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est. Siège social : 1 rue Pierre de Truchis de Lays - 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon. N° ORIAS : 07 023 262.
• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France. Siège social : 1 avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand Cedex 9 - 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand. N° ORIAS : 07 023 162.
• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie. Siège social : PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - 74985 Annecy Cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy. N° ORIAS : 07 022 417.
• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire. Siège social : 94 rue Bergson - BP 524 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - 380 386 854 RCS Saint-Etienne. N° ORIAS : 07 023 097.
• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes. Siège social : 12 Place de la Résistance - CS 20067 - 38041 Grenoble cedex 9 - 402 121 958 RCS Grenoble. N° ORIAS : 07 023 476.